



**European Committee  
of the Regions**

**EU GREEN WEEK 2019**

**CLOSING SESSION OF THE GREEN WEEK BRUSSELS CONFERENCE**

**17 MAI 2019, 11H30-13H00**

**BLUEPOINT CONFERENCE CENTER | 80 BD A. REYERS LN - 1030 BRUSSELS**

Monsieur le Commissaire,  
Monsieur le Bâtonnier,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

"Notre maison brûle et nous regardons ailleurs" disait un Président français il y a presque 20 ans.

Aujourd'hui, les jeunes nous permettent de regarder la réalité en face. Ils descendent dans la rue et exigent des gouvernements qu'ils prennent des mesures plus radicales pour lutter contre le changement climatique, protéger notre environnement naturel et leur avenir.

Cette semaine de conférence, qui se termine aujourd'hui, à l'approche des élections européennes, est donc particulièrement importante.

Et je veux remercier la Commission européenne qui nous donne l'occasion de rappeler haut et fort ce que nous devons à l'Union européenne en ce qui concerne l'environnement.

Deux exemples concrets:

- Elle a mis en place le plus grand réseau intégré de zones protégées dans le monde;
- Elle a organisé la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et nous a permis de dépasser nos objectifs pour 2020.

Mais, comme les jeunes nous le rappellent: nous devons faire mieux et plus vite:

En effet, chaque année, la pollution atmosphérique est responsable de 400 000 décès;

Un tiers du territoire de l'UE est touché par le stress hydrique et la rareté de l'eau est un sujet de préoccupation majeure pour de nombreuses régions d'Europe;

Le coût du non-respect de la politique environnementale est estimé à lui seul à 55 milliards d'euros par an; un million d'espèces est menacé d'extinction.

Face à l'ampleur du défi, l'Union européenne est la seule à pouvoir répondre à l'urgence environnementale à laquelle nous sommes confrontés.

Mais l'Union ne pourra pas le faire seule.

Comme l'a déclaré le Commissaire Vella tout au long de son mandat, la mise en œuvre d'une politique environnementale efficace commence au niveau local.



**European Committee  
of the Regions**

Le droit de l'environnement est un domaine dans lequel de nombreuses collectivités locales et régionales ont des compétences: que ce soit au sujet de la qualité de l'air, de la gestion des espaces Natura 2000 mais également parce qu'elles sont en charge de la mobilité publique ou de la gestion des espaces naturels en lien avec la biodiversité.

La politique environnementale est ainsi l'un des meilleurs exemples de ce que nous appelons la "subsidiarité active", qui associe tous les niveaux de gouvernement afin d'améliorer la mise en œuvre des politiques.

À titre d'exemple, le Comité européen des Régions a lancé récemment le «Réseau de pôles régionaux pour l'évaluation de la mise en œuvre des politiques de l'UE» (Regional Hubs), qui permet aux collectivités locales et régionales d'évaluer et de faire remonter les informations sur la mise en œuvre des politiques de l'Union dans leur région.

L'implication permanente des régions et des villes tout au long du cycle d'élaboration des politiques européennes est primordiale.

Enfin, l'on ne peut pas parler d'environnement sans mentionner les objectifs de développement durable.

Une économie respectueuse du climat, efficace dans l'utilisation des ressources et riche en biodiversité a besoin de ses régions et de ses villes, lesquelles sont responsables de la mise en œuvre de 65 % des Objectifs.

Nous devons localiser les politiques de l'environnement, fixer des objectifs locaux et suivre les progrès accomplis.

Ces objectifs des Nations unies pour 2030 doivent également être l'approche stratégique de l'Union pour les années à venir.

L'Union européenne a donc besoin de ses territoires.

Mais les villes et les régions ont également besoin de notre Union.

Surtout, pour libérer l'investissement public en faveur de la transition écologique.

Le Comité ne rejette pas sans raisons les réductions de la politique de cohésion dans le prochain budget de l'UE 2021-2027.

La politique de cohésion est en effet la principale politique environnementale au niveau européen.

Pour cela, nous avons besoin d'un budget qui corresponde à nos ambitions, soit 1,3 % du RNB de l'UE à 27 avec une politique de cohésion dont les crédits soient maintenus.

L'Europe ne survivra pas si nous ne sommes pas ambitieux.



**European Committee  
of the Regions**

Nous devons donc élaborer une nouvelle vision pour l'Europe. Une vision qui construise, investisse et travaille avec ses régions et ses villes, en collaboration avec les citoyens, pour édifier une Europe durable, inclusive et locale qui réponde à leurs besoins.

---

CHECK AGAINST DELIVERY